

Finance solidaire, investissement
responsable, microcrédit...
la finance durable a-t-elle un avenir
durable ?

La finance pour tous, 9 mars 2011

Jean-Louis Bancel

Président du Groupe Crédit Coopératif

Les principes de la finance solidaire



- 1. Mettre l'argent au service de la personne humaine (et non la recherche de la rentabilité maximale).**
- 2. Conscience de son impact économique, mais surtout social et environnemental.**
- 3. En développement partout dans le monde, mais différemment en fonction de l'histoire, de la culture, de la réglementation et des objectifs que la société civile et l'Etat se fixent.**

Les différentes modalités de la finance solidaire



- 1. Le microcrédit**
- 2. L'épargne solidaire**
- 3. L'investissement socialement responsable**

1/ Les différentes modalités de la finance solidaire : le microcrédit

1. Deux buts essentiels :

- ⇒ développer de petites structures créatrices d'emploi (microcrédit professionnel pour l'insertion économique)
- ⇒ favoriser le retour à l'emploi (microcrédit personnel pour l'insertion sociale)

2. Un objectif :

Dans les deux cas, une étape vers l'activité économique, la création de valeur et la bancarisation.

2/ Les différentes modalités de la finance solidaire : l'épargne solidaire

1. 2 mécanismes

- ⇒ **Le partage** des intérêts ou revenus annuels de l'épargne avec une association / fondation/ONG bénéficiaire = un don régulier, dans la durée. Il se pratique sur l'épargne bancaire (Livrets) et financière (Sicav et FCP).
- ⇒ **L'investissement** dans des entreprises solidaires (=investissement ou financement à moyen terme de structures solidaires), donc non cotées en Bourse.
(dans un fonds solidaire = 5 à 10% du portefeuille est composé d'entreprises solidaires; pour un Livret, la banque s'engage à ce que les fonds soient dédiés à des crédits solidaires).
- ⇒ **Les deux mécanismes sont possibles ensemble**, comme avec les OPCVM solidaires et de partage (ex : le FCP « Agir avec la Fondation Abbé Pierre » qui partage 50% de la performance du fonds avec la FAP et investit 10% de son portefeuille dans des entreprises solidaires liées au logement des personnes très défavorisées).

2. Les secteurs financés :

- ⇒ *l'épargne solidaire soutient essentiellement l'insertion économique, l'insertion par le logement, le respect de l'environnement et la solidarité internationale.*

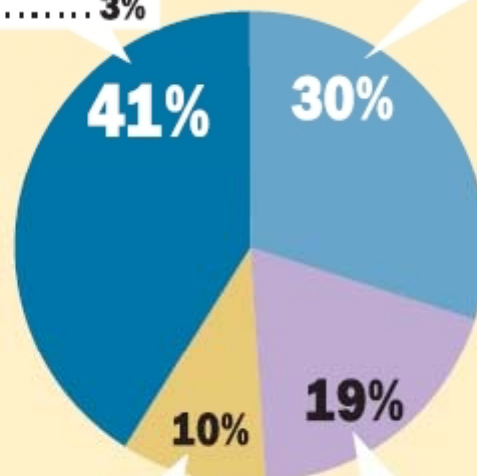
Les activités financées par l'épargne solidaire

Social et Logement

Logement **38%**
Santé,
entraide,
culture, droits
de l'homme..... **3%**

Emploi

Insertion par l'emploi **14%**
Revitalisation des territoires,
égalité des chances **8%**
Emploi lié à l'environnement ... **8%**



Source : Finansol

Solidarité Internationale

Microfinance **8%**
Commerce équitable,
développement humain,
humanitaire **2%**

Environnement

Énergies renouvelables ... **19%**
Protection
de l'environnement,
filiales biologiques **< 1%**

3/ L'investissement socialement responsable : Le cas des entreprises cotées en bourse



1. **L'ISR : se préoccuper de tous les aspects de l'investissement, au-delà de l'aspect économique**

- l'impact social sur les salariés
- L'impact sur les clients et fournisseurs
- La gouvernance
- L'impact sur l'environnement
- L'impact sur la société civile
- Le respect des droits de l'Homme
- Le respect de ces critères est un excellent indicateur de politique durable de l'entreprise concernée.

- **2. L'ISR pour une banque concerne :**

- Ses investissements directs
- Les investissements de ses OPCVM (l'épargne financière).

Le Crédit Coopératif acteur de la finance solidaire



1. Pionnier de l'épargne solidaire avec la création, en partenariat avec le CCFD, du Fonds de partage « Faim et Développement » en 1983. Aujourd'hui 1ère banque en terme d'encours d'épargne solidaire et de partage (hors épargne salariale solidaire).
2. Soutien historique du microcrédit en France (depuis le lancement de l'Adie, de France Active...) et distributeur de plus de 20% des microcrédits personnels en France, en partenariat avec le tissu associatif.
3. Banque historique de l'économie sociale et solidaire, et banque pour une économie humaine.

Conclusion

1. **La finance solidaire est une finance responsable, basée sur l'écoute du terrain, sur la réponse à des besoins concrets et sur un partenariat durable avec la société civile.**
2. **Elle est fondée sur une relation partenariale dans laquelle la banque met à disposition une réponse technique, qui se situe entre l'interpellation de la société civile et la solution apportée à la personne défavorisée. Selon les pays, l'Etat peut y participer (ex: déduction fiscale, subventions, ...)**
3. **La finance solidaire est donc une finance d'innovation, mais aussi une finance consciente de son impact sociétal.**
4. **Sa préoccupation est d'apporter des solutions durables à un monde durable.**
5. **Comme le souligne Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie, il est temps de revenir de « Wall Street » à « Main Street » et l'épargne solidaire, le microcrédit et l'investissement responsable en sont des étapes. A nous de continuer à inventer ensemble une banque plus humaine.**

Merci de votre attention